

# LES NOIRS TUNISIENS APRÈS LA RÉVOLUTION DE 2011. RETOUR SUR LES PRÉMICES D'UN MOUVEMENT CONTRE LE RACISME.

Maha Abdelhamid\*

Débattre de la question des « minorités » en Tunisie avant la révolution était impossible. En effet, la politique postcoloniale de Bourguiba a effacé toute notion de minorité : plus question d'identité amazighe, juive, noire. Les appartenances à un groupe, voire à une communauté tribale ou clanique étaient systématiquement gommées au profit de la seule patrie. Bourguiba était l'inventeur d'une « tunisianité » qui ne reconnaissait que la nation une et indivisible hébergeant un peuple supposé homogène. En effet, *«La trajectoire tunisienne s'inscrit en cela dans un processus plus global, puisque la création ou la restauration des États nationaux riment souvent avec un discours politique unitaire et reposent également sur le développement d'instruments destinés à porter le projet national »* (Mrad Dali, 2015, p.63). Sous Ben Ali, l'idée de la grande Tunisie et de peuple uni a continué à être colportée et défendue par le parti (quasi) unique qui prétendait représenter tous les Tunisiens. Signalons aussi que la situation sociale explosive (Mrad Dali, 2015, p. 3) qui a perduré sous les deux régimes autoritaires (Ayari, 2017) a été un frein à l'expression des revendications spécifiques des minorités, y compris des noirs. L'idéologie de « l'unité nationale » et de la « tunisianité » a joué un rôle majeur dans l'occultation de la diversité « raciale » et culturelle du peuple tunisien.

Il importe ici de questionner la pertinence de la notion de minorité pour rendre compte de la question noire en Tunisie. La minorité noire, dans le cas de Tunisie, est d'abord une question de nombre, mais cette minorité constitue aussi un groupe social « *de pouvoir moindre* » (Guillaumin, 1985, p 101). Néanmoins, le recensement de la population ne prévoyant pas de critère de couleur, il est difficile d'avoir des données statistiques.

Les noirs en Tunisie se concentrent principalement dans le Sud, ainsi que dans les villes et villages méridionaux : Bir Ali ben Khelifa au gouvernorat de Sfax, à Gabès et dans l'arrière-pays gabésien (Arram, Mareth, Al Medou, Gwanda...), à Kébili, au Djerid,

\*Associate Researcher, ARI – Arab Reform Initiative

à Médenine, à Tataouine et à Remada. Ils constituent une population hétérogène. De même, la condition sociale des noirs n'est guère homogène même si la majorité habite dans des régions marginalisées et sous-développées et appartient aux couches les plus pauvres. À la population noire tunisienne s'ajoute la population subsaharienne : des étudiants, des cadres, des clandestins. Cette population est régulièrement exposée au racisme. Les Subsahariens sont victimes d'actes et de propos racistes, de discours stigmatisants au quotidien.

Cet article examinera les origines d'un mouvement noir qui n'a pas abouti à l'époque de Bourguiba. Ensuite, il se concentrera sur la période postrévolutionnaire. Le mouvement noir s'est construit dans le temps et dans l'espace et a cherché à se trouver une place parmi les différents mouvements civiques en Tunisie. Ce qui, comme il sera démontré, n'était pas aussi facile dans une société civile toujours dans le déni du racisme anti-noir et dans un contexte politique et social encore conservateur et qui ne reconnaît pas la diversité.

## **La genèse d'un mouvement noir**

Slim Marzoug est le premier noir à avoir porté à la surface la question du racisme anti-noir en Tunisie dès les années 1960. Il voulait lutter contre le racisme et dévoiler publiquement la minoration des noirs dans la société tunisienne. Né à Gabès, il avait fait des études universitaires à Paris et un séjour de formation aux États Unis. À son retour en Tunisie, en 1960, « il a essayé d'obtenir un emploi auprès du gouvernement tunisien, mais cela lui a été refusé à cause de la couleur de sa peau » (entretien de l'auteur avec Fatma, la sœur de Slim Marzoug, 2014).

Slim Marzoug rentre alors dans le Sud tunisien pour essayer de rallier les gens à sa cause. Son objectif est de créer un parti politique composé exclusivement de noirs. Il organise des meetings à Medou et à Arram<sup>1</sup> et dans les villages environnants de Gabès, qui comptent une forte concentration de noirs. C'est pour empêcher l'extension de cette mobilisation au niveau national, que Slim Marzoug a été interné à l'hôpital psychiatrique, où il passera plus de 30 ans (Mrad Dali, 2009).

D'après des témoignages fragmentaires, il apparaît clairement que Slim Marzoug souhaitait lancer un mouvement politique noir en Tunisie. L'idée de lancer un parti qui affirmerait la présence des noirs comme composante visible de la société tunisienne, voire comme « communauté » qui pourrait avoir une certaine visibilité dans la vie politique n'a pas été admise par le pouvoir en place. La violence de la réponse du régime bourguibien au projet politique de Slim Marzoug s'explique par le fait que son projet était incompatible avec la logique de « tunisification » de Bourguiba.

<sup>1</sup> Deux villages sud Gabès connus par la concentration de leurs habitants noirs.

Jusqu'en 2011, son nom et son histoire étaient inconnus du public. Quelques rares chercheurs se sont intéressés à son histoire et en ont parlé, notamment le sociologue Laroussi Amri, le politiste Jalel Bahri, dans une thèse soutenue en 1992 sur les relations culturelles entre la Tunisie et l'Afrique subsaharienne, et l'historienne et anthropologue Ines Mrad Dali dans sa thèse *Identités multiples et multitudes d'histoires : les « Noirs tunisiens » de 1846 à aujourd'hui* (2009).

Après l'avortement de ce mouvement, le silence des noirs de Tunisie a duré près d'un demi-siècle. Il a fallu une révolution pour que les revendications des noirs réapparaissent, mais sous une forme différente de celle de Slim Marzoug.

## **Les prémisses du mouvement antiraciste: 2010-2014**

### *Le réveil du mouvement noir*

L'insurrection qui a déclenché la révolution est advenue le 17 décembre 2010 dans le centre de la Tunisie suite à l'immolation de Bouazizi, puis elle s'est propagée dans tout le pays, jusqu'à la fuite de Ben Ali, le 14 janvier 2011. Cette conjoncture révolutionnaire a donné lieu à une grande libération de parole chez les Tunisiens. Toutes les catégories se sont levées pour revendiquer leurs droits sociaux, économiques et politiques. Différentes composantes considérées comme des minorités ont aussi pris la parole pour réclamer leurs droits, à savoir les homosexuels qui ont dénoncé la discrimination et la persécution dont ils sont victimes, en demandant notamment l'annulation de l'article 230 qui criminalise l'homosexualité ; les Amazighs qui ont revendiqué une reconnaissance des droits linguistiques et culturels, notamment l'enseignement de la langue amazighe et sa représentation dans les médias, tout en soulignant que « *la culture amazighe est une partie intégrante de la personnalité nationale, ce qui fait d'elle une responsabilité nationale et un patrimoine commun à tous les Tunisiens* » (Welhasi, 2011).

Les noirs tunisiens, quant à eux, ont constitué leur propre mouvement pour revendiquer leurs droits en tant que composante à part entière de la population tunisienne. Ils ont mis le point sur l'égalité en droits constitutive d'une citoyenneté sans discrimination de couleur. Les acteurs du mouvement des noirs tunisiens se sont penchés sur le phénomène du racisme et, entre autres, sur l'histoire de l'esclavage. Le point de départ de cette réflexion est le suivant : c'est à cause de cette histoire qu'ils sont restés discriminés et marginalisés (Pouessel, 2012a).

Dès les premières revendications, les noirs se sont présentés en tant que composante de la société tunisienne ; ils ne se sont pas positionnés comme « minorité ethnique » ou « culturelle » mais comme des Tunisiens souffrant de discriminations à cause de

leur couleur de peau, discriminations qui s'inscrivent dans une histoire marquée par l'esclavage<sup>2</sup>.

Dans un texte publié en 2012 sur Facebook, Mansour Hamrouni, un militant contre le racisme en Tunisie, écrit : « *Je parle tunisien, je mange tunisien, je danse tunisien, je pense tunisien, je réagis tunisien... en quoi tu peux me considérer comme minoritaire ?* ». Saadia Mosbah, militante contre le racisme et les discriminations en Tunisie et présidente de l'association M'nemty (« mon rêve », MyDream, en allusion à la fameuse phrase de M. L. King), quant à elle, lance dès 2012 : « *les métis sont aussi considérés comme des noirs. Si l'on calcule le nombre de noirs et des métis, on sera une majorité. Et puis personne ne peut dire que les noirs sont une minorité dans le continent africain.* »

Dans les textes publiés par les activistes, nous avons remarqué qu'ils n'utilisent jamais l'expression « *minorité noire tunisienne* » mais plutôt « noirs » tout court. Ils sont par contre présentés par une partie de la société civile ou par les médias ainsi que par des chercheurs en sciences sociales entant que « minorité » (Mrad Dali, 2015, p 62).

### *La mobilisation sur les réseaux sociaux*

Après la révolution, plusieurs jeunes noirs se sont intéressés davantage à la problématique du racisme en Tunisie. Ils sont devenus moins « tolérants » par rapport aux agressions verbales portant atteinte à la dignité des noirs. Les premières réactions contre les abus de langage se sont manifestées sur les réseaux sociaux sous la forme de statuts dénonçant les actes et les propos racistes ou de textes publiés par des noirs sur ces mêmes réseaux.

Aussi, le lexique stigmatisant hérité d'une histoire esclavagiste a été dénoncé, comme les mots « wsif » d'usage courant dans tout le pays et qui veut dire « esclave domestique », ou « abid » (esclaves), plus fréquent dans le Sud. En effet, la langue tunisienne véhicule, outre les mots, un certain nombre de proverbes et d'expressions qui stigmatisent les noirs, un langage mis en cause par les activistes.

En avril 2011, un premier groupe sur le réseau social Facebook, « *Assurance de la citoyenneté sans discrimination de couleur* » a été constitué. Les adhérents de cette page sont majoritairement des noirs diplômés de l'université habitant en Tunisie et à l'étranger. Les publications sur cette page abordaient les thèmes du racisme et de la mémoire

---

<sup>2</sup> Une grande partie des noirs a été acheminée en Tunisie par le biais de l'esclavage depuis l'époque médiévale jusqu'au XIXe siècle. En 1846, Ahmed Bey (bey de Tunis entre 1837 et 1855, de la dynastie de husseinites) a promulgué la loi de l'abolition de l'esclavage le 23 janvier 1846. Cette abolition est acceptée par la population citadine, elle est rejetée chez les Bédouins et les paysans, qui ont besoin d'une main d'œuvre servile et bon marché. Raison pour laquelle il y a eu la deuxième abolition décidée par les Français, sur décret d'Ali bey III, le 28 mai 1890.

occultée de l'esclavage en Tunisie. La langue employée était le français, afin de permettre aux non-arabophones de suivre le débat. La majorité des interventions visaient à apporter un témoignage sur le racisme dans la société et à encourager les noirs à se mobiliser et à engager la lutte contre ce fléau. D'après l'un des adhérents de ce groupe « *aujourd'hui, la montée d'un mouvement noir mené essentiellement par des intellectuels et des Tunisiens noirs qui ont pu faire des études universitaires ou d'autres formations a permis de remettre en question les conditions d'existence des noirs dans la société tunisienne et d'élaborer une critique en avançant des arguments, des preuves sociologiques, économiques et anthropologiques. Ces mobilisations surviennent cinq générations après la première abolition de l'esclavage en 1846.* »

Afin d'inciter les jeunes à se manifester davantage sur les réseaux sociaux et à décrire leurs expériences en tant que citoyens noirs, une autre page sur Facebook, intitulée « *Témoignages pour dénoncer la discrimination de couleur* », a été créée. D'autres pages sont apparues sur Facebook, et même si elles ont suscité moins d'intérêt, elles ont joué un rôle dans la diffusion du mouvement virtuel lancé par les jeunes noirs. Cet antiracisme virtuel naissant s'est attaché depuis le début à se doter de références et d'icônes : très vite ont circulé, sur toutes les pages, les images et les citations de personnalités symboliques de la lutte contre le racisme, l'esclavage et la discrimination, dont, entre autres, Nelson Mandela, Rosa Park, Martin Luther King, Malcolm X, Patrice Lumumba et Angela Davis.

#### *Du virtuel au concret : action associative et mobilisation sur terrain*

Les initiatives sur les réseaux sociaux se sont rapidement transformées en rencontres dans le but de créer un mouvement associatif qui pourrait mobiliser davantage les noirs pour une cause commune : l'égalité citoyenne et le rejet du racisme anti-noirs. Un certain nombre de rencontres ont eu lieu entre l'été 2011 et le début de l'année 2012.

En mai 2012, l'Association ADAM pour l'égalité et le développement a été créée. Cette association a commencé à agir sur le terrain, en particulier dans le Sud du pays. Ses efforts se sont concentrés principalement sur la coopération avec des écoles afin d'y améliorer les conditions et d'aider les élèves sur le plan matériel. L'association a fait des apparitions dans les médias, représentée par son président ou par des membres du bureau exécutif. L'action de l'association ADAM et sa coopération avec d'autres associations de la société civile ont contribué à la croissance de l'intérêt porté au phénomène du racisme de la part des médias. En effet, quelques programmes sur les chaînes de télévision privées et publiques ont abordé le sujet du racisme contre les noirs en Tunisie. C'est ainsi que, pour la première fois dans l'histoire de la Tunisie d'après l'indépendance, un débat télévisé sur le racisme contre les noirs en Tunisie a été diffusé en direct sur la chaîne nationale en présence d'activistes noirs.

En 2013, l'association M'nemty a été créée et s'est d'emblée présentée comme une association concurrente sur le terrain de la lutte contre le racisme. Aucune collaboration n'a été développée entre les deux principales associations, en raison des divergences d'idées entre les activistes.

Les femmes ont joué un grand rôle dans la création de ces deux associations. Et un grand nombre de figures féminines sont apparues sur les scènes médiatique, associative et politique. Notons aussi que ces femmes étaient déjà engagées dans le champ démocratique, notamment au sein de l'Association tunisienne des femmes démocrates (ATFD) et l'Union générale des étudiants de Tunisie (UGET). C'est aussi une femme, Effat Mosbah, qui a publié, en 2004, la première tribune dénonçant le racisme en Tunisie : « Être noire en Tunisie ». Cet engagement dans le mouvement de la lutte contre le racisme peut être expliqué par le fait que ces femmes sont les plus exposées aux propos racistes, notamment dans l'espace public, et subissent tous les stéréotypes réduisant les femmes noires à une image de domestique ou à un objet de plaisir<sup>3</sup>.

#### *Activités politiques et culturelles contre le racisme*

En octobre 2012, l'association ADAM a soumis une pétition, signée par 2000 citoyens, à l'Assemblée nationale constituante (ANC) demandant l'insertion dans la future loi fondamentale d'une clause criminalisant le racisme. Néanmoins, aucune réponse n'a été reçue. Les manifestations culturelles et de sensibilisation se sont multipliées, la plus remarquable étant celle d' « Être noire dans la verte » organisée par Zeyneb Farhat, directrice de l'Espace El Teatro en octobre 2012. À cette occasion, El Teatro a produit une pièce de théâtre historique ayant pour sujet l'esclavage dans la Tunisie.

En janvier 2013, suite à une rencontre réunissant les associations ADAM et M'nemty ainsi que Zeyneb Ferhat, en tant qu'activiste de la société civile, et le comédien Mohamed Raja Ferhat, une lettre ouverte à la Présidence de la République a été publiée demandant que le 23 janvier devienne une journée nationale de commémoration de l'interdiction de l'esclavage en Tunisie. N'ayant reçu aucune réponse, l'association M'nemty a lancé, fin 2014, une pétition sur le site Citizen Go dans lequel elle réitérait cette exigence de voir le 23 janvier proclamé journée nationale contre le racisme.

En mars 2013, l'association ADAM a organisé une manifestation afin de commémorer la journée internationale contre la discrimination raciale. La manifestation, qui avait pour thème « Les noirs en Tunisie : le visible et l'invisible », comptait avec la présence de figures médiatiques connues pour leur combat contre le racisme, telles que Rokhaya Diallo, célèbre pour son combat contre le racisme en France ; Saleh Trabelsi, historien tunisien

<sup>3</sup> L'image de la femme noire dans certains proverbes tunisiens est très péjorative, comme par exemple, « Bête le jour, belle la nuit ».

de l'université de Lyon-II, spécialiste de l'esclavage dans le monde arabe pendant l'époque médiévale ; Stéphanie Pouessel, anthropologue, qui a travaillé sur la question du racisme dans la Tunisie postrévolutionnaire ; Gilbert Léa, activiste dans le domaine des Droits de l'homme et président de l'association brésilienne CONEN. Cette manifestation a retenu l'attention des journalistes et des chercheurs en Tunisie comme à l'étranger.

À l'occasion de la tenue du Forum social mondial à Tunis en mars 2013, l'association ADAM a organisé un colloque sur les noirs de Tunisie, où étaient présents quelques représentants d'associations afro-américaines.

Néanmoins, quelque temps plus tard, les divergences entre les membres d'ADAM ont conduit à la démission de la plupart des membres fondateurs de l'association. Après leur démission, ces membres ont poursuivi la lutte pour l'égalité et pour une citoyenneté sans discrimination de couleurs, notamment sur les réseaux sociaux : Imane Bensmaïl, une Tunisienne résidant au Canada, et Mansour Hamrouni, Tunisien noir résidant en Suisse, ont créé sur Facebook la page « Le noir dans son pays et l'hogra<sup>4</sup> l'a détruite » ; de plus, des messages audio, rappelant la nécessité d'un travail au sein de la société et la nécessité de sensibiliser les noirs à leur condition marginale, ainsi que des articles évoquant la condition des noirs et leur place au bas de l'échelle, en marge de la société tunisienne, ont été diffusés.

Cette interaction sur les pages et dans les groupes Facebook a fait naître l'idée d'une marche contre le racisme. Celle-ci a eu lieu du 18 au 21 mars 2014 à travers le territoire tunisien, du Sud au Nord. L'initiative, organisée par un groupe de citoyens indépendants, avait pour but de dénoncer la condition des noirs en Tunisie, ainsi que des propos et des comportements racistes dans l'espace public, et en particulier dans les médias et dans le monde de l'éducation. Les organisateurs de la marche ont invité les composantes de la société civile en Tunisie à se mobiliser et à participer à cette marche. Cependant, leur participation a été très limitée.

### **Une reconnaissance du fait raciste ?**

Une série d'agressions anti-noires qui a eu lieu en 2015, notamment lors du match de football entre l'équipe nationale tunisienne et celle de Guinée équatoriale, a néanmoins mobilisé plusieurs acteurs sur la scène tunisienne. De nombreuses associations tunisiennes, notamment le Comité pour le respect des libertés et des Droits de l'homme en Tunisie (CRLDHT), ont dénoncé le racisme et ont appelé la société civile à se mobiliser pour le combattre.

<sup>4</sup> « Emprunt de dialecte algérien qui définit le dédain, le mépris l'injustice ou l'excès de pouvoir dont les autorités font preuve en toute impunité à l'égard de la population qu'elles gouvernent ». <http://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/hogra/>

En mars 2016, le Forum tunisien pour les Droits économiques et sociaux (FTDES), le CRLDHT et l'ONG Réseau Euromed ont élaboré une proposition de loi criminalisant les discriminations et le racisme. Pourtant, cette proposition n'a finalement pas été discutée au sein du parlement.

En décembre 2016, une agression contre des étudiants originaires de la RDC a suscité l'inquiétude de la société civile et du gouvernement. En ce même mois, une journée a été organisée par l'ONU, consacrée à la lutte contre la discrimination raciale. Pendant cette journée des discours officiels ont été prononcés par le Premier ministre, Youssef Chahed et le ministre chargé des relations avec la société civile, Mahdi Ben Gharbia. Les deux ont affirmé que le racisme est un fait réel en Tunisie et que l'État est décidé à y faire face. Dans son discours lors de cette journée, le chef du gouvernement, Youssef Chahed, a notamment appelé à « *accélérer l'adoption du projet de loi contre la discrimination raciale, rappelant que la Tunisie a été l'un des premiers pays à abolir l'esclavage et à ratifier la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale* » (« Accélérer l'adoption du projet de la loi », 2016). Auparavant, dans l'un de ses discours, le Président de la République, Béji Caïd Essebsi, a également rappelé que la Tunisie était un pays ouvert et a affirmé que le gouvernement allait lutter contre le racisme.

## **La société civile face au mouvement antiraciste**

Les Tunisiens noirs, invisibles et exclus de toutes les scènes nationales et de tous les espaces politiques, médiatiques et culturels ont été parmi les premiers à épouser les revendications de dignité, d'égalité, de liberté et de citoyenneté. Un premier paradoxe est apparu dans les rangs de la gauche et des composantes de la société civile avant et après la révolution : la majorité d'entre eux sont restés frileux face aux revendications des noirs. Soulever cette question dans le milieu de la gauche tunisienne continue à être un sujet tabou.

Plusieurs raisons peuvent expliquer cette attitude :

D'abord une partie importante de la société civile et des acteurs politiques – au gouvernement comme dans les rangs de l'opposition – se démarque par son conservatisme quant au sujet des minorités : juifs, Amazighs, nouveaux convertis au christianisme, homosexuels, etc. qui composent la mosaïque sociale tunisienne et qui sont censés partager, au même titre que tous les Tunisiens.

Deuxièmement, les principaux acteurs et actrices de la société civile, depuis l'indépendance, sont généralement des habitants des zones urbaines du nord et du Sahel. Or, ces régions ne sont pas connues pour avoir d'importantes populations noires, ce qui contribue à l'invisibilité de la question du racisme. On compte peu de noirs parmi ces militants : Nejiba Hamrouni, Khelifa Chouchane et Khemais El Bahri. De plus, ils ne se sont pas illustrés par leur implication dans la lutte contre le racisme. Or, cela ne signifie

pas que la société civile et les élites intellectuelles aient réellement voulu s'opposer à la lutte contre le racisme. Nous privilégions plutôt la thèse de l'indifférence, l'ignorance du phénomène raciste et peut-être, la peur de l'aborder. À l'origine de cette peur figure, semble-t-il, le mythe de l'unité nationale qui a imprégné des générations de la gauche tunisienne traditionnelle, principale pourvoyeuse de la société civile actuelle.

## En guise de conclusion

D'après Effat Mosbah : « Dans mon pays, le racisme n'est pas institutionnel : jamais vous ne verrez un député exprimer des thèses xénophobes à la tribune de l'Assemblée nationale. Il est avant tout social. Il s'éruce dans les rues, s'abrite derrière les persiennes, se trahit par des attitudes ou des regards... » (Mosbah, 2004). Or, plusieurs années après la dissolution du régime de Ben Ali, rien ne permet d'escompter une amélioration significative de la place des noirs dans la société. Il en est de même des métis qui sont, à leur tour, les descendants d'esclaves noirs. À cela s'ajoute une confusion sémantique récurrente en Tunisie. L'assignation à une filiation, celle de l'esclavage, est souvent accolée à un attribut de couleur, en l'occurrence le noir. Pourtant, il est souvent difficile de distinguer les différentes nuances chromatiques propres aux teints clairs et foncés, notamment dans le sud du pays. Ces attributs procèdent de critères arbitraires adossés à des généalogies plus ou moins fictives. Être noir(e) n'est pas qu'une question de couleur (Abdelhamid, ElFargi, Moutaa & Melliti, 2017).

D'autre part, il n'y a pas eu de sentiment et encore moins de regroupement communautaires qui ramèneraient tous les noirs du pays à une appartenance commune. Il y a un affect diffus, qui circule d'une région à l'autre, marqué par le stigmate raciste, par les blessures d'une mémoire plus ou moins assumée. Depuis 2015, un désengagement progressif des activistes noirs a donc eu lieu. Les associations de noirs qui existent restent peu influentes, divisées et peu audibles, ce qui dénote la fragilité de la mobilisation collective des noirs tunisiens.

Le mouvement antiraciste, s'il a réussi à susciter l'intérêt intermittent d'une partie de la société civile, demeure donc de portée limitée et incapable de mobiliser plus largement. La question des noirs a fait l'objet de peu de recherches universitaires. La recherche universitaire semble aussi conformiste que la société. L'université tunisienne a mis du temps à intégrer des questions comme celle des femmes par exemple. Il a fallu la pression « militante » de l'ATFD<sup>5</sup> et de l'AFTURD<sup>6</sup> pour qu'émerge un champ de recherche féministe. Il en va de même pour l'histoire des juifs de Tunisie, qui a pu être étudiée grâce à des associations militantes.

<sup>5</sup> L'Association tunisienne des femmes démocrates s'est constituée officiellement le 6 août 1989.

<sup>6</sup> L'Association des Femmes tunisiennes pour la Recherche sur le Développement. Cette Association, née officiellement en janvier 1989, regroupe des femmes chercheuses ou intéressées à la recherche militante sur les femmes.

S'agissant des noirs tunisiens, ils demeurent un sujet peu exploré par les chercheurs<sup>7</sup>. Depuis la montée du mouvement des noirs en Tunisie, des travaux de recherches sur les noirs et les origines de leur mouvement ont été menés par des chercheurs (Pouessel, 2012, 2017, Mrad Dali, 2015, Abdelhamid, ElFargi, Moutaa & Melliti, 2017). Des mémoires de master et des thèses sont en phase de réalisation dans certaines universités tunisiennes, ce qui montre une mobilisation croissante des jeunes activistes.

Néanmoins, peu d'associations mènent un travail plus approfondi – Nachaz-Dissonances a conduit une enquête sociologique sur la représentation du racisme dans le Sud tunisien afin de comprendre la dynamique sociale et les compétitions sur les ressources dans des régions où les noirs ont compris que « leur promotion » commence par l'accès à la terre, à l'eau ainsi qu'à l'éducation.

La grande majorité des associations continue à organiser des débats plutôt superficiels, ce qui permet de supposer que ces débats sont organisés uniquement afin d'obtenir des subventions des organismes internationaux d'aide au développement. En effet, certaines associations financées n'ont pas une connaissance approfondie de la situation des noirs tunisiens, et ne peuvent donc pas proposer de mesures adéquates afin de lutter contre le racisme.

<sup>7</sup> Quelques thèses sur l'esclavage et l'histoire des noirs (Bahri 1992, Larguèche, 2000, Montana, 2007, Mrad Dali, 2009) ne peuvent suppléer à un vide immense.

## Bibliographie

**ABDELHAMID, M.** (2012). *De Arram à Gabès. Mémoire d'une famille noire. In Noirs au Maghreb: enjeux identitaires (107-111)*. Karthala Éditions.

**ABDELHAMID, M.** (2013, juin). Les noirs en Tunisie, des citoyens de seconde zone ? Extrait de <https://archive2013.maghrebemergent.info/archive2013/component/k2/les-noirs-en-tunisie-des-citoyens-de-seconde-zone.html>.

**ABDELHAMID, M. , ELFARGI, A., MOUTAA, A.E., & MELLITI, I.** (2017). *Être noire n'est pas une question de couleur. Rapports d'enquête sur les représentations du racisme en Tunisie*. Nirvana.

**ACCÉLÉRER L'ADOPTION DU PROJET DE LA LOI SUR LA LUTTE CONTRE LE RACISME.** (2016, décembre). *Le Temps*. Extrait de <http://www.letemps.com.tn/article/100917/acc%C3%A9l%C3%A9rer-ladoption-du-projet-de-loi-sur-la-lutte-contre-le-racisme>

**AYARI, M.** (2017). *Le prix de l'engagement politique dans la Tunisie autoritaire*. IRMC-KARTHALA.

**AYEB, H.** (2011). *Géographie sociale et géopolitique de la révolution tunisienne: la révolution de l'Alfa*. *Maghreb-Machrek*, 210 (4), 61-77. doi : 10.3917/machr.210.0061

**BEDOUCHA, G.** (1984). *Un noir destin : travail, statuts, rapport de dépendance dans une oasis du Sud tunisien*.

**CHAHED APPELLE À ACCÉLÉRER L'ADOPTION DU PROJET DE LOI SUR LA LUTTE CONTRE LE RACISME** (2016, décembre). *Huffpost Maghreb*. Extrait de [http://www.huffpostmaghreb.com/2016/12/26/youssef-chahed-racisme\\_n\\_13856594.html](http://www.huffpostmaghreb.com/2016/12/26/youssef-chahed-racisme_n_13856594.html)

**ELLOUMI, M.** (2013). Trois ans après: retour sur les origines rurales de la révolution tunisienne. *Confluences Méditerranée*, 87 (4), 193-203.

**FAMA, A.** (2015, février). Les noirs malmenés en Tunisie après la défaite des Tunisiens face à la Guinée équatoriale. Extrait de [https://senego.com/les-noirs-malmenes-en-tunisie-apres-la-defaite-des-tunisiens-face-a-la-guinee-equatoriale\\_214764.html](https://senego.com/les-noirs-malmenes-en-tunisie-apres-la-defaite-des-tunisiens-face-a-la-guinee-equatoriale_214764.html)

**GUILLAUMIN, C.** (1985). Sur la notion de minorité. *L'homme et la société*, 77-78, 1001-109.

**HMED, CH.** (2011). Si le peuple un jour aspire à vivre, le destin se doit de répondre. Apprendre à devenir révolutionnaire en Tunisie. *Les Temps modernes*, 664 (3), 4-20.

**LARGUECHE, A.** (2000). *Les ombres de Tunis : pauvres, marginaux et minorités aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*. Paris : Arcantères

**LE GOUVERNEMENT TUNISIEN APPUIE UNE LOI PÉNALISANT LE RACISME.** (2016, décembre). *SlateAfrique*. Extrait de <http://www.slateafrique.com/708641/le-gouvernement-tunisien-appuie-une-loi-penalissant-le-racisme>

**LECOMTE, R.** (2011). Révolution tunisienne et Internet: le rôle des médias sociaux. *L'Année du Maghreb*, VII, 389-418.

**MONTANA, I.M.** (2007). *The Trans-Saharan Slave Trade, Abolition of Slavery and Transformations in the North African Regency of Tunis, 1759-1846* (Doctoral dissertation, York University).

**MRAD-DALI, I.M.** (2005). De l'esclavage à la servitude. *Cahiers d'études africaines*, 179 (3), 935-956.

**MRAD-DALI, I.M.** (2009). *Identités multiples et multitudes d'histoires : les « Noirs tunisiens » de 1846 à aujourd'hui* (Doctoral dissertation, EHESS).

**MRAD-DALI, I.M.** (2015). Les mobilisations des «Noirs tunisiens» au lendemain de la révolte de 2011: entre affirmation d'une identité historique et défense d'une «cause noire». *Politique africaine*, 4, 61-81.

**POUESSEL, S.** (2012a). Les Tunisiens noirs entre stéréotype, racisme et histoire : regard sur l'actualisation d'une identité « marginalement intégrée». In *Noirs au Maghreb. Enjeux identitaires* (75-98). Karthala.

**POUESSEL, S.** (2012b). Les marges renaissantes: Amazigh, Juif, Noir. Ce que la révolution a changé dans ce «petit pays homogène par excellence» qu'est la Tunisie. *L'Année du Maghreb*, VIII, 143-160.

**POUESSEL, S.** (2012c). Un ministre noir tunisien, yes we can? No we don't want!. Questionnement identitaire en Tunisie post-révolutionnaire. In *Frontières identitaires et Représentations de l'altérité* (1-7).

**WELHASI, A.** (2011). Le mouvement amazigh tunisien en marche. *Tamazgha*. Extrait de <http://www.tamazgha.fr/Le-Mouvement-amazigh-tunisien-en.html>